



MUNICIPAL
Gazette
 MUNICIPALE
 DE—OF
Montreal

Première année No. 40
 First Year

7 Novembre 1904
 November

Les abonnements sont reçus chez
 Le Trésorier de la Ville de Montréal,
 Hôtel de Ville

Les autres communications doivent
 être adressées au directeur de
 "LA GAZETTE MUNICIPALE"
 Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
 The City Treasurer of Montreal
 City Hall

All other communications should be
 addressed to the managing-editor of
 "The Municipal Gazette"
 City Hall

TELEPHONE : MAIN 4240

Parait le lundi matin
 Published every Monday
 morning
 Abonnements \$2 par an
 Subscriptions a year
 Payables d'avance
 Payable in advance

Organe officiel de la Corporation de la Ville de Montréal
 Official organ of the Corporation of the City of Montreal
 CANADA

DELIBERATIONS

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 24 octobre

Sont présents: MM. les échevins Robertson, président, Proulx, Nelson, Walsh et Sauvageau.

—M. le président rapporte qu'il a chargé le secrétaire d'enjoindre aux architectes de la station centrale des pompiers que devront être terminés, dans un délai déterminé, les travaux à ladite station; et il est

Résolu: Que la mesure prise par M. le président soit ratifiée.

—Est alors discutée la question de retard apporté à la construction de la station centrale, et il est

Résolu: Que toute la question soit renvoyée à une sous-commission composée de MM. les échevins Nelson et Sauvageau, ainsi que de l'inspecteur des édifices, avec mission de s'entendre avec les architectes et les entrepreneurs afin d'en venir à une entente satisfaisante.

Ajournement.

L.-A. D'AMOUR,
 Secrétaire.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of Special Meeting, held the 24th of October.

Present: Ald. Robertson, chairman, Proulx, Nelson, Walsh and Sauvageau.

—The chairman reporting that he had instructed the secretary to notify the architects of the central fire station to have the works of said station completed within a specified time, it was

Resolved: That the chairman's action be approved.

—The question of the delay in the completion of the central station was then thoroughly discussed and, it was

Resolved: That the whole matter be referred to a sub-committee composed of Ald. Nelson, Sauvageau and the Building Inspector, with instruction to meet the architects and contractors with a view of coming to a satisfactory settlement.

Adjourned.

L. A. D'AMOUR,
 Secretary.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 27 octobre

Sont présents: MM. les échevins Robertson, président, Nelson, Duquette, Sauvageau, Proulx et Dagenais.

—Soumis un rapport de l'inspecteur des édifices au sujet de la construction de la station centrale des pompiers. La sous-commission instituée à la dernière assemblée présente aussi un rapport, verbalement, sur le résultat de la conférence qu'elle a eue avec les architectes et les entrepreneurs.

Après discussion, il est

Résolu: Que soit remboursé à MM. Latreille & Frère leur dépôt et que leur soit payée la balance de leur compte, leur entreprise étant terminée.

Résolu: Que soit remboursé à M. P. Leclerc, fils, son dépôt et que lui soit payée la balance de son compte pour l'omberie, etc., à condition qu'il paie la moitié des frais de la poursuite qu'il a intentée contre la Ville au sujet de son contrat.

Résolu: Que soit remboursé à MM. Précourt & Cie leur dépôt et que leur soit payée la balance de leur compte pour travaux de charpente, etc., à condition toutefois qu'ils allouent \$100 à la Ville afin de lui permettre de couvrir de plaques de fer les compartiments des chevaux, ainsi que le spécifiait le cahier des charges.

Résolu: Que soit payée à MM. Perrault & LeSage la balance de leur compte, de même qu'un supplément de \$50, pour travaux "extra."

Est renvoyée aux avocats de la Ville, afin d'obtenir leur

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of Meeting, held the 27th of October.

Present: Ald. Robertson, chairman, Nelson, Duquette, Sauvageau, Proulx and Dagenais.

—Submitted and read a report from the Building Inspector re central fire station. The sub-committee appointed at the last meeting also verbally reported upon the result of this conference with the architects and contractors.

After discussion, it was

Resolved: That Messrs. Latreille & Frère, having completed their contract, they be paid the balance of their account and that their deposit be returned.

—**Resolved:** That Mr. P. Leclerc Fils' balance of account for plumbing, etc. contract, be paid, and that his deposit be returned, provided he pay half of the cost of action taken by him against the City in connection with his contract.

—**Resolved:** That Messrs. Précourt & Co's balance of account for carpentry, etc., contract, be paid, and that their deposit be returned conditionally, however, that they have a sum of \$100 to allow the City to put iron plates in the horses' stalls as called for by the specifications.

—**Resolved:** That Messrs. Perrault & Lesage be paid the balance of their account along with a sum of \$50, for a report on additional works.

—The claims of the architects and contractors for cost of